



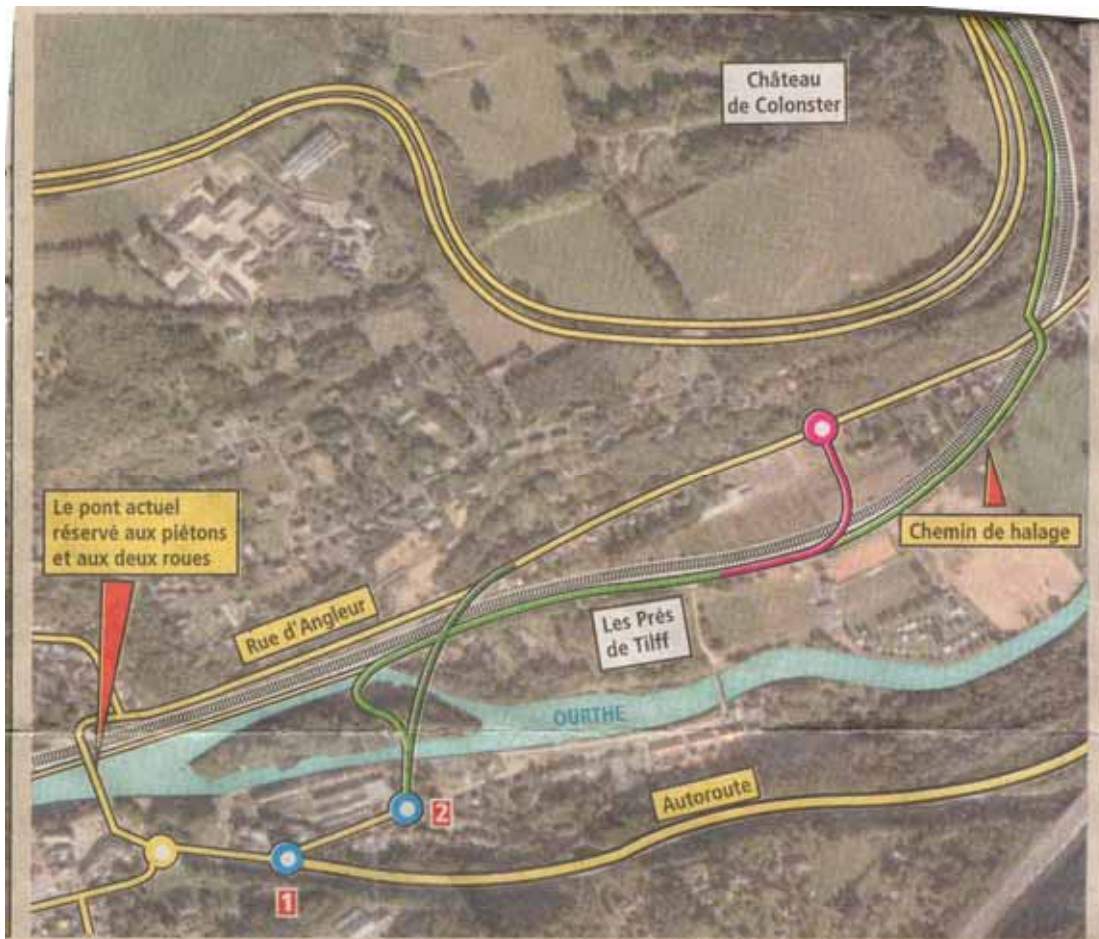
Collectif *Quel pont pour Tilff ?*
collectifqppt@algo.be
www.algo.be/pont-tilff/

Description des 4 esquisses de projet présentées par le MET à la réunion publique du 16 novembre 2007 à Tilff

Le 18 novembre 2007 - Version du 21 novembre 2007¹

Présents à la table :

- André Delmarcelle (ingénieur, directeur au MET Liège)
- Gilles Depreter (modérateur, Infrabel)
- Liesbeth Vandeputte (cellule riverains Infrabel)
- XX (Infrabel, responsable PN Liège et environ)
- Laura Iker, bourgmestre d'Esneux.



Les quatre esquisses sont nommées A, B, C et D. Sur cette photo, on distingue :

- La voirie commune aux 4 esquisses : entre les 2 giratoires marqués 1 et 2, plus la portion de voirie entre le giratoire 2 et l'Ourthe.
- Esquisse A : vert clair
- Esquisse C : vert foncé
- Esquisse D : vert clair + rose

¹ Nous modifierons ce document forcément incomplet en fonction des informations dont on nous fera part et remarques que nous recevrons.

Comme précisé par le représentant du MET, il ne s'agit que d'esquisses de projet, il reste beaucoup à faire avant le stade d'avant-projet : étudier les aspects mobilité, sécurité, intégration, aménagement du territoire, expropriations, coût,...

Avant de passer à une demande de permis et une réponse positive éventuelle du fonctionnaire délégué à l'urbanisme.

Voirie commune aux 4 esquisses

- Le giratoire actuel est supprimé et recréé à l'entrée de l'avenue Neef (giratoire marqué 1 sur le plan), avec un diamètre approximatif de 26 mètres.
- Au carrefour de l'avenue Neef et de la rue Vieille Montagne, second rond-point (marqué 2) de 13 m de diamètre.
Note : les gros camions ont un rayon de braquage supérieur à 20 mètres !
- Ensuite une nouvelle voirie traverse une parcelle en jachère pour ensuite emprunter un nouveau pont sur l'Ourthe (avec appui sur l'île). Pente de 3 à 4% sur 200 mètres.
Note : le pont doit passer 7 mètres au-dessus des rails. Ce qui veut dire que le dessus du pont est à 8 mètres.

Suppression des deux passages à niveau de Sainval et Colonster

Les 4 esquisses intègrent la suppression des deux passages à niveau de Sainval (PN 8) et Colonster (PN 7). Cette suppression sera de toute façon réalisée quelque soit le projet, y compris un pont à l'identique ou tout autre. De fait, cette double suppression est un projet SNCB de longue date ; il implique une nouvelle voirie entre la rue d'Angleur à hauteur du passage à niveau de Sainval jusqu'au bas du boulevard de Colonster (via la tranchée SNCB de Saint-Val qui doit être élargie, à travers la colline).

Pont « El Paraiso »

Pour la plupart des projets ou esquisses (A, B, C au moins), ce chantier implique un pont pour maintenir l'accès à la zone située entre les 2 passages à niveau de Sainval et de Colonster (dancing El Paraiso).

Esquisse A (« rocade complète »)

Sur la rive gauche, la voirie est très proche du projet numéro 5 ou rocade tel que présenté en novembre 2003.

Après la traversée de l'Ourthe, en direction d'Angleur et moyennant une rampe de 150 mètres de long (pente de 3 à 4%), le pont se raccorde à une nouvelle route qui longe le chemin de fer jusqu'à l'actuel passage à niveau de Sainval.

Au niveau du passage à niveau de Sainval, la nouvelle route enjambe la voie de chemin de fer (2ème pont – El Paraiso), moyennant une rampe de 200 mètres de long (pente de 3 à 4%).

Ensuite la route emprunte la tranchée de la SNCB comme pour tout autre projet.

Expropriations : 9 (selon un article de la DH, «Le pont de Tilff : un pont trop loin ? »).

Note du Collectif :

Le détour pour passer de la rive droite à la rive gauche serait de plus de 3 km, (un peu plus long que pour la rocade).

Esquisse B (« rue du Chêne »)

Dans ce cas le pont franchit directement l'Ourthe et la voie ferrée pour arriver dans l'axe de la rue du Chêne.

Au pied de la rue du Chêne, on peut tourner à droite pour redescendre sur la rue d'Angleur via une rampe à 2 voies de 200 mètres de long (pente de 3 à 4%).

De même, pour le tourne à gauche vers la gare, une 2^{ème} rampe de 200 mètres.

Implique la construction du pont « El Paraiso ».

Expropriations : 18 (selon un article de la DH).

Note du Collectif :

La voirie aboutit Rue du Chêne, une ruelle en circulation locale, à forte pente et de 3 mètres de large au plus, qui deviendrait un dangereux raccourci vers Colonster.

Cette esquisse est très très peu réaliste.

Projet C (« montagnes russes »)

Idem au projet B mais le pont s'incurve vers Angleur et la voirie aboutit dans la rue d'Angleur via une rampe de 200 mètres de long (pente de 3 à 4%).

Expropriations : 22 (selon un article de la DH).

Notes du Collectif :

Tourne à gauche ?

Esquisse très très peu réaliste.

Projet D (« rocade pépinière »)

Comme le projet A mais à proximité de la pépinière la voirie s'élève de ± 7 m (rampe de 200 m de long - pente de 3 à 4%) pour passer sur un pont au-dessus du chemin de fer.

De l'autre côté, deuxième rampe de 200 m de long (pente de 3 à 4%) pour aboutir rue d'Angleur à un nouveau rond-point.

Expropriations : 5 (selon un article de la DH).

Note du Collectif :

Le détour pour passer de la rive droite à la rive gauche serait de presque 3 km.

Comment se ferait l'accès à la zone située entre les 2 passages à niveau de Sainval et de Colonster ? Par un 3^{ème} pont ? Par une voirie le long du chemin de fer ?

Accès à la gare pour les piétons

À l'emplacement du pont actuel, une passerelle permettrait au piéton de franchir l'Ourthe et un passage sous voie pour franchir le chemin de fer.